

9 février 2011

**Déclaration de S.E. M. Joseph Deiss,
Président de la 65ème Session de l'Assemblée Générale,
à l'occasion du débat thématique informel sur la réduction des risques
de catastrophe**

Mesdames et Messieurs,

En 2005, les États Membres ont fait un pas décisif en adoptant le Cadre d'Action de Hyogo pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes. Le Cadre de Hyogo fournit des orientations très claires pour renforcer la résilience et la préparation aux aléas en réduisant les facteurs de risque sous-jacents. Ce Cadre vise aussi à intégrer la réduction des risques de catastrophes dans les politiques de développement et de lutte contre la pauvreté.

La mise en œuvre du Cadre de Hyogo aux niveaux national, régional et global a bien progressé. Ceci est réjouissant. En revanche, les effets tardent à se faire sentir au niveau local. Il reste difficile d'atteindre les communautés les plus vulnérables et les plus pauvres avec les investissements et les soutiens institutionnels requis.

Ceci dit, il est encourageant que certains pays, comme le Chili, Cuba, le Japon et d'autres encore, aient adopté une approche de développement sensible aux risques. Leur expérience montre que les aléas naturels ne sont pas nécessairement synonymes de désastres. Le Bangladesh, l'un des pays les plus pauvres du monde, est parvenu à réduire l'impact des cyclones au moyen d'une meilleure préparation des communautés, des systèmes d'alerte précoce et un renforcement des mécanismes nationaux de planification et de coordination.